

IFSMS



INTERVENANT·E EN MILIEU PROFESSIONNEL

FORMATEUR EN SOPHROLOGIE



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La qualité des formations IFSMS est
reconnue par la certification Qualiopi.
Cette certification permet aux
organismes financeurs de prendre en
charge le coût de vos formations.

Centres de formation
Véronique de Luca Formation

Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article L 122-5 2° et 3° a) du Code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de la société IFSMS® ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L 122-10 du dit-code.

INTERVENANT·E EN MILIEU PROFESSIONNEL

FORMATEUR EN SOPHROLOGIE



Ce parcours de formation vous permet d'accéder à un nouveau métier "Intervenant-e en milieu professionnel" .

Il est ouvert à tous, sophrologues ou étudiants en cours de formation, qui portent un projet d'exercer dans le domaine du travail, que ce soit au sein des entreprises (privées, publiques), institutions (privées, publiques), associations, organisations.

Il constitue également un tronc commun pour les futurs intervenants qui projettent d'intervenir au sein des organismes de formation en sophrologie ou de toute formation qui propose une approche de la sophrologie dans son enseignement (IFSI, école de psychomotricien-ne, école de masseur-kinesithérapeute...).

L'intervenant-e en milieu professionnel peut travailler pour un organisme de formation ou pour un organisme public ou privé en tant que salarié ou prestataire indépendant.

Il·Elle peut travailler à la mission pour une entreprise ou une organisation professionnelle.

Les blocs de compétence sont indépendants ; ils concernent aussi les professionnels qui souhaitent un complément dans le cadre de la formation continue du sophrologue, dans ce cas nous sélectionnerons ensemble les modules en fonction de l'objectif et de l'expérience avérée (prérequis) du candidat.

VISÉES PROFESSIONNELLES

Acquérir les compétences et les savoir-être afin d'intervenir en milieu professionnel en tant que sophrologue formateur dans des structures de différentes formes et tailles.

MISSION DE L'INTERVENANT·E EN MILIEU PROFESSIONNEL

L'intervenant·e en milieu professionnel est un·e spécialiste de la sophrologie, sur le plan théorique et pratique. Il·Elle a vocation d'assurer la transmission de savoirs et de compétences en garantissant sur le plan éthique la promotion d'une sophrologie responsable, répondant aux attentes et aux besoins sociaux en termes de mieux-être, de développement personnel, d'accompagnement et de suivi sur le plan médical (addiction, gestion de la douleur, maladies de longue durée, etc.) ou dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux (gestion du stress, fatigue, estime de soi, etc.).

Il·Elle s'appuie sur une connaissance approfondie de sa discipline, de son histoire, de ses principes fondamentaux, et de ses pratiques, ainsi que sur une connaissance élargie de disciplines associées et/ou transversales, selon son domaine d'intervention. Professionnel·le de la sophrologie, l'intervenant·e en milieu professionnel est aussi un·e praticien·ne qui met son expérience en partage auprès des personnes qu'il·elle doit former.

PUBLIC (pré-requis)

Ouverts aux sophrologues professionnels et aux étudiants en cours de formation initiale.*

*a minima critères IFSMS, une mise à niveau pourra vous être demandée.



FORMATION EN DISTANCIEL

La formation est dispensée grâce à la plateforme Zoom (version Pro). Les participants rejoignent la classe virtuelle et retrouvent les autres participants ainsi que le formateur. Tous interagissent au cours des modules comme s'ils étaient en salle de formation.

L'institut utilise cette modalité de formation depuis plusieurs années et a développé une pédagogie efficace et adaptée à ce nouveau mode de relation.

La formation entièrement complétée et validée permet d'accéder à la qualification d'"Intervenant-e en milieu professionnel" et d'obtenir le parchemin correspondant.



PROGRAMME

BC1 - Elaborer une offre d'intervention en fonction d'un contexte d'intervention

- Cibler une demande et les attentes clients
- Structurer une offre en sophrologie
- Elaborer un protocole dans le cadre professionnel

Modalités d'évaluation : rédaction d'une offre de formation en fonction d'une demande client.

BC2 - Construire des contenus en fonction d'un public ciblé

- Clarifier les situations d'apprentissage
- Sélectionner les outils et les méthodes d'apprentissage pertinents
- Concevoir des modules de formation

Modalités d'évaluation : conception d'un dispositif pédagogique.

BC3 - Animer des actions de formation

- Gérer des dispositifs et des techniques de formation
- Mettre en place de bonnes conditions d'apprentissage et de formation
- Partager des savoirs et des compétences

Modalités d'évaluation : animation de tout ou partie d'une action de formation.

BC4 - Assurer le suivi des personnes formées

- Concevoir et utiliser des dispositifs de validation de compétences
- Consolider et accompagner la montée en compétence
- Superviser et analyser des pratiques en situation professionnelle

Modalité d'évaluation : conception d'un dispositif d'évaluation.

BC5 - Gérer une activité de formateur.trice en sophrologie

- Développer et promouvoir son activité d'intervenant·e
- Connaître la législation de la formation professionnelle et les obligations
- Assurer la gestion administrative de son activité
- Savoir rédiger une convention de formation

Modalités d'évaluation : rédaction d'un plan de développement professionnel.





Calendriers disponibles sur www.ifsms.com

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation (6 modules soit 84 heures) est de 1.859 € soit 22.13 €/heure.

Le tarif est net de taxes, il n'y a pas d'autres frais à prévoir.

L'inscription se fait en se connectant au site internet de l'IFSMS - www.ifsms.com. A réception de votre formulaire, vous recevrez un accusé réception de la prise en compte de votre inscription. Nous prenons alors contact avec vous afin de finaliser celle-ci.

Modalités et moyens pédagogiques

Cours théoriques, exercices pratiques, travaux de groupe et mises en situations. Études de cas avec mises en situation.

Durée et horaires

12 jours répartis en 6 modules de 2 jours soit 84 heures de formation.

La durée de la formation peut toutefois être adaptée module à module en fonction de l'objectif et de l'expérience avérée de chaque participant.



La formation peut être financée, tout ou partie, par votre **Compte Personnel Formation**. L'institut fournit le lien de connexion après que votre candidature ait été acceptée.

www.ifsms.com

05 57 14 95 88
formation@ifsms.com



IFSMS® – Institut Français de Sophrologie et du Métier de Sophrologue
SARL unipersonnelle à capital variable au capital de 6.000 euros – RCS PARIS 509 077 970
Organisme de Formation Professionnelle Continue déclaré et enregistré auprès de la DIRECCTE
et du Préfet d'Ile-de-France sous le numéro 11 75 44166 75, ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.